

INTRODUCTION

Avec ses intérêts de bibliophile, son habillement « à la franque » et sa barbe « noire, mais courte », le Thessalien Daniel Costà, de confession orthodoxe et probablement ecclésiastique de son état, n'a assurément rien d'un dangereux séditieux. Il retient pourtant l'attention des espions vénitiens, lorsqu'après avoir séjourné à Paris puis Padoue, il s'installe dans la Lagune en 1794¹. Natif de Zagora « dans l'État ottoman », Daniel Costà loge chez une dénommée Maria Lavastolo, à deux pas de l'église grecque-orthodoxe de San Giorgio dei Greci, et l'on ne sait rien ni de l'objet de son séjour, ni de ses moyens de subsistance. Quant à ses journées, il les occupe principalement à la lecture, fréquentant assidûment le fonds des livres grecs de la bibliothèque publique de Venise – l'actuelle Biblioteca Marciana. Et c'est alors qu'il est plongé dans la lecture d'un traité d'Euclide « écrit en grec » qu'il attire l'attention d'un informateur français, le chevalier de Fourbon. Dans la même salle se trouve en effet l'ambassadeur de France, François Noël, auquel Costà adresse « quelques prudents baisemains, sans pour autant s'approcher de lui, ni lui dire un mot ». Si le geste semble peu suspect, Fourbon croit déceler une certaine familiarité entre l'ambassadeur et son mystérieux interlocuteur, et s'enquiert de ce dernier autour de lui. L'un des témoins, Français lui aussi, suggère alors que « le Grec [est] une fripouille (*un birbone*), et certainement un espion (*emissario*), puisqu'il est en secrète intelligence avec le Ministre de France, et qu'il devrait en rendre compte au Gouvernement ». Dont acte.

C'est ainsi sur la foi de cette seule conviction que se déclenche la machine judiciaire vénitienne. Mais l'enquête s'avère rapidement décevante : Costà semble en effet avoir une vie très réglée, qu'il partage entre les bibliothèques et les cafés – le célèbre Florian, mais aussi le Terzi, un café sur la Riva dell'Osmarin, ainsi qu'un autre sur le Campo alla Bragora, où il passe ses soirées avant de

¹ Archivio di Stato di Venezia [désormais : ASV], *Esecutori contro la Bestemmia*, b. 53, *Processi, 1792-1837*, Dossier « *Processo forestieri qui in Venezia capitati nel 1794* », 18 août 1794. Les *Esecutori contro la Bestemmia* sont un corps judiciaire principalement chargé de la répression des délits contre la religion, la morale et les mœurs. Ce rapport est reproduit dans les annexes placées en fin d'ouvrage (Document 1). Sauf mention contraire, toutes les traductions sont de notre fait.

se retirer dans son logis, « auquel on ne sache que personne soit venu lui rendre visite ». Cette routine devrait suffire à convaincre les Vénitiens d'abandonner leur filature ; c'est pourtant sans compter sur les déclarations contradictoires de Costà, qui alimentent les soupçons à son encontre.

Naissance et diffusion du soupçon, mécanique judiciaire, logique probatoire, rôle des témoins et des informateurs : cet épisode, tout comme les centaines d'autres que contiennent les archives judiciaires vénitiennes pour la dernière décennie de la République, pourrait donner matière à un exercice croisant histoire sociale, sociologie des logiques d'action et anthropologie des pratiques juridiques². Mais cet épisode éclaire aussi, en creux, d'autres enjeux, et notamment la présence grecque – et plus spécifiquement grecque-orthodoxe – à Venise à la fin du XVIII^e siècle.

Costà est un homme seul, voire solitaire. Il est aussi un voyageur récemment arrivé en ville, et dont on ne sait ni si, ni quand il repartira. Il est enfin un Grec, une qualité que ses lectures comme son apparence donnent à voir à ceux qui l'observent – ou, en l'occurrence, l'espionnent. Cette triple dimension du personnage s'incarne d'ailleurs au travers de son inscription dans l'espace vénitien. De la bibliothèque aux cafés, c'est une géographie classique de cette Venise fin-de-siècle qui se dévoile : celle des intellectuels et des touristes qui se pressent à la Marciana comme au Florian pour savourer tous les plaisirs d'une Sérénissime que l'on se plaît à décrire comme agonisante. Mais les déplacements de Costà témoignent également d'un cantonnement de ses différentes activités à un périmètre assez restreint (fig. 1). Plus qu'un simple repère, l'église grecque-orthodoxe apparaît comme l'élément structurant de cette portion d'espace vénitien qu'investit Costà : proche de son lieu de résidence, point de départ et d'arrivée de ses itinéraires quotidiens, elle se situe à l'épicentre de cette zone au sein de laquelle il évolue. Quoi de moins surprenant ? Les abords immédiats de San Giorgio dei Greci forment en effet ce qu'il est convenu d'appeler le « quartier grec » de Venise : un entrelacs d'étroites ruelles et de quelques canaux, qui s'étend de la *fondamenta* dell'Osmarin à l'ouest, jusqu'à la paroisse de San Giovanni in Bragora à l'est, et de l'église de San Lorenzo au nord, à celle de la Pietà au sud. Mais à lire le rapport d'espionnage, ce quartier semble comme vidé de ses habitants : pas un mot des fréquentations ni des rencontres de Costà, seulement la lapidaire mention du fait qu'il ne reçoit pas de visiteurs, et le nom d'une logeuse (Maria Lavastolo) dont on ne sait par ailleurs rien d'autre.

² On pense par exemple ici à Cerutti 2003.

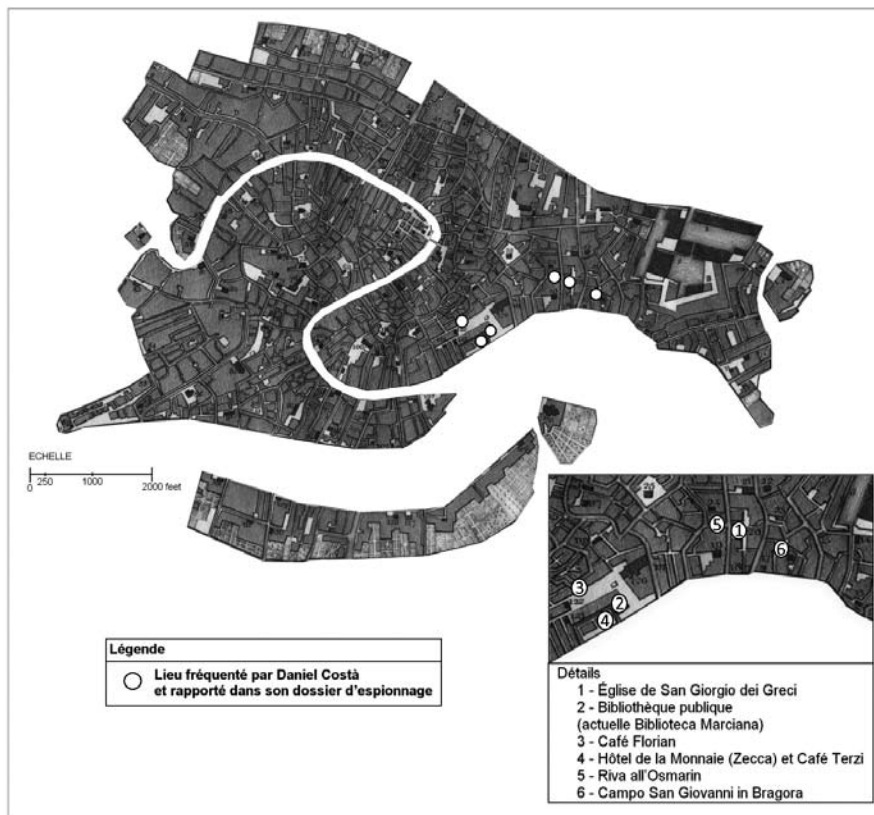


Fig. 1 – Les déplacements de Daniel Costà à Venise en 1794 (ASV, *Esecutori contro la Bestemmia*, b. 53).

Le parcours de Costà indique pourtant qu'il ne cherche pas à dissimuler sa condition de Grec. Tout d'abord, on le décrit comme orthodoxe (« de rite schismatique »), ce qui laisse supposer qu'il en fait publiquement état, voire que des espions l'ont peut-être vu assister au culte à San Giorgio dei Greci. Il arrive ensuite de Paris *via* Padoue, deux villes où l'importante présence de Grecs – et tout particulièrement d'intellectuels et d'étudiants – n'est un secret pour personne³. Enfin, il s'est installé à proximité de l'église de San Giorgio dei Greci, à une époque où aucune réglementation urbaine n'assigne aux orthodoxes un périmètre déterminé dans l'espace vénitien⁴. Ce que la présence de Costà offre à voir relève donc à l'évidence de

³ Tabaki 2000; Plumidis 1971.

⁴ Rappelons que c'est encore théoriquement le cas des Juifs, dont le ghetto ne sera aboli que trois ans plus tard par la Municipalité provisoire de Venise.

la contre-intuition: en l'occurrence, l'inscription d'un parcours individuel et solitaire au sein d'un territoire urbain littéralement saturé par les marqueurs d'appartenance à une invisible « communauté grecque ». En esquisant les contours d'un « hors-de-la-communauté » qui ne se présente ni comme un « hors-lieu » (du fait de son ancrage géographique précis), ni comme un rejet ou une exclusion du collectif (nous ne disposons d'aucune indication en sens), l'exemple de Costà vient donc mettre à l'épreuve les définitions volontiers totalisantes et essentialistes du fait communautaire.

Cette tension entre la trajectoire d'un Costà et ce que nous savons par ailleurs de la présence grecque à Venise ne saurait se résoudre à une simple opposition entre l'individu et le collectif – la force et les charmes du récit biographique, contre les rassurantes certitudes d'une pluralité d'expériences convergentes. De fait, le parcours de Costà illustre moins une opposition qu'une double aporie. D'une part, l'essentialisation d'un fait communautaire devenu ensemble inclusif, par la grâce d'une opération synecdochique faisant de chaque individu le dépositaire d'une parcelle du collectif. D'autre part, l'assignation des acteurs historiques à des grandes catégories sociales, ethniques ou religieuses, sans que ne soit décryptée ni la socio-génèse de ces populations, ni le caractère situé, relationnel et négociable de leurs frontières. Car si la question des catégorisations du social est ici centrale, nous entendons poser de manière constitutive que leur analyse ne peut faire l'économie d'une étude des usages comme des pratiques: pratiques des acteurs historiques, à travers lesquelles s'expriment, sur un mode individuel et/ou collectif, les identités comme les appartenances; usages des historiens, qui mobilisent des outils (cognitifs, descriptifs et discursifs) qui informent en retour ces mêmes objets qu'ils entendent déchiffrer.

Venise, Livourne, Marseille et les autres

Ce livre se présente comme une enquête sur le fait communautaire, entendu à la fois comme ensemble de pratiques sociales, comme corps juridico-politique, comme construction culturelle et symbolique, et comme catégorie heuristique d'analyse du lien social. L'observatoire choisi est celui des colonies grecques de Venise, Livourne et Marseille, depuis les années 1770 – marquées par d'importants bouleversements sociaux, démographiques et économiques à l'échelle de l'ensemble de la diaspora grecque – jusqu'aux premiers pas de l'État néohellénique indépendant dans les années 1830-1840. Reprenant une périodisation classique de l'historiographie grecque moderne, ce découpage chronologique propose d'en discuter de

l'intérieur la pertinence et la cohérence. Il permet ainsi de saisir les continuités du phénomène communautaire grec par-delà les ruptures politiques classiques de l'histoire grecque moderne, par exemple en incluant dans la période étudiée la guerre d'indépendance puis l'émergence consécutive d'un État-nation hellénique. Dans le même temps, il invite à débusquer et à interroger les impensés des constructions historiographiques non seulement antérieures, mais aussi actuelles, des objets étudiés – ainsi des colonies de la diaspora grecque comme « laboratoires » de l'indépendance hellénique à venir.

Le phénomène diasporique mobilise depuis désormais une vingtaine d'années l'attention des historiens et des praticiens des autres sciences sociales, dans un effort conjugué de compréhension des dynamiques migratoires, des logiques territoriales et des mécanismes identitaires⁵. À cela s'ajoute, dans le cas grec, un intérêt plus idiosyncratique pour la diaspora comme élément à la fois inaliénable et distant du récit national néohellénique⁶. Cet intérêt n'a pourtant pas été constant à travers l'histoire récente de la Grèce, si bien que l'on peut parler d'une véritable redécouverte de la diaspora grecque au cours des quatre dernières décennies – et la concomitance avec la chute de la dictature des colonels n'est en rien fortuite⁷. C'est en effet en 1974 que paraît la première synthèse d'envergure consacrée à ce sujet, et il faut encore compter une vingtaine d'années pour que la diaspora grecque moderne ne soit à la fois légitimée comme objet et stabilisée comme champ d'étude⁸. Un éloquent témoignage de cette inflexion historiographique nous est fourni par la parution, à trente ans d'intervalle, des monumentales *Histoire de la nation grecque* (1970-1978, 17 vol.) et *Histoire de l'hellénisme moderne* (2003, 10 vol.): alors que la première ne mentionnait la diaspora que de manière épisodique et marginale, celle-ci occupe désormais une place de choix dans le nouveau récit national⁹.

Parallèlement à cet effort de synthèse autour de l'« objet-diaspora », les trois dernières décennies ont vu se multiplier les travaux monographiques portant sur les différentes colonies grecques (fig. 2). Pour autant, le choix du grec et de l'anglais comme langues privilégiées de ce renouveau historiographique – à l'exception de l'étude pionnière (mais hélas inédite) de Christos Hatziiossif sur

⁵ Pour un aperçu de la production francophone récente sur la question, voir Antéby-Yémini, Berthomière et Sheffer 2005.

⁶ Sur ce point, voir entre autre Hatziiossif 1983 ; Kitroeff 1997.

⁷ Notaras 2000, p. 3.

⁸ Psyroukis 1983 ; Fossey 1991 ; Hassiotis 1993 ; Hassiotis, Katsiardi-Hering et Ampatzi 2006 ; Tziovas 2009.

⁹ Harlaftis 2005, p. 150-151.



Fig. 2 – Les principales colonies de la diaspora grecque, XVI^e-XIX^e siècle.

les Grecs d'Égypte au milieu du XIX^e siècle¹⁰ – a longtemps tenu le lectorat francophone en lisière d'un champ historiographique en pleine évolution, et jalonné de travaux dont l'intérêt majeur portait bien au delà du seul cercle restreint des spécialistes de la diaspora grecque¹¹. Les trois cas d'étude ici retenus n'ont d'ailleurs pas échappé à l'attention des historiens: ainsi des contributions essentielles de Pierre Échinard et d'Anna Mandilara sur Marseille, de Despina Vlami et de Giangiacomo Panessa sur Livourne, ou encore d'Artemi Xanthopoulou-Kyriakou sur Venise¹². Cet état sommaire cache pourtant des disparités flagrantes d'un cas à l'autre: ainsi du cas vénitien, par ailleurs si abondamment arpenté pour les XVI^e et XVII^e siècles, qui se révèle curieusement sous-étudié pour la période qui nous intéresse¹³. La tendance est inversée dans le cas marseillais, puisqu'exception faite de l'étude pionnière d'Échinard, les historiens se sont très majoritairement intéressés à la seconde

¹⁰ Hatziiossif 1980.

¹¹ Outre le travail déjà cité de Ch. Hatziiossif, voir en priorité Katsiardi-Hering 1986; Kitroeff 1989; Kardassis 1998; Seirinidou 2011.

¹² Échinard 1973; Mandilara 1998; Panessa 1991; Vlami 2000; Xanthopoulou-Kyriakou 1978.

¹³ Trovato 2002; Koutmanis 2007.

moitié du XIX^e siècle¹⁴. Ces déséquilibres correspondent notamment aux fortes disparités des contextes locaux : les six décennies couvertes par cette étude voient en effet la vieille présence grecque à Venise décliner sensiblement, tandis qu'elle se renforce à Livourne et s'affirme à Marseille selon des modalités et des rythmes différents. De manière générale, et en l'absence de coïncidence parfaite entre les grands découpages classiques de l'histoire vénitienne, livournaise et marseillaise¹⁵, nous avons donc fait le choix d'opter pour une chronologie large qui permette de privilégier l'analyse de la continuité de la présence grecque sur les ruptures politiques locales – sans pour autant bien sûr négliger la spécificité des différents contextes locaux, dont l'articulation avec les échelles plus larges de l'analyse forment un enjeu essentiel de la « fabrique communautaire ».

S'il marque une rupture face à la solide hégémonie de l'approche monographique, notre choix de la démarche comparative s'inscrit dans la continuité d'une série de travaux récents et particulièrement stimulants, qui privilégient une approche comparée du phénomène diasporique comme seule à même d'en faire ressortir les permanences comme les spécificités¹⁶. Il s'inscrit également dans une entreprise de restauration de la valeur heuristique de la démarche comparative, à laquelle plusieurs travaux récents ont ouvert la voie¹⁷. Car si la construction comparative procède d'un artifice qui lui est consubstantiel, elle constitue ici une proposition méthodologique face à l'alternative classique entre l'étude d'une diaspora dans son ensemble, et celle d'une colonie en particulier. La multiplication des points d'observation permet ainsi de contourner l'obstacle d'une irréductibilité des approches macro et micro, tout en saisissant une partie des flux et des mouvements qui structurent l'espace diasporique et lie les colonies les unes aux autres. Elle permet également de dynamiser une approche historique traditionnellement fondée sur un outil monographique assez peu maniable, notamment en circulant d'un observatoire à l'autre et en multipliant les jeux d'échelle. Enfin, cet usage de la

¹⁴ Voir par exemple Mandilara 1998 ; Tsilis 2000 ; Paris 2001 ; Prontzas 2005.

¹⁵ Annexée par la République française en 1797, Venise est cédée la même année aux Autrichiens, puis reprise en 1805 par les Français et intégrée au *Regno d'Italia* (sous tutelle napoléonienne), avant de repasser de 1814 à 1848 sous domination autrichienne. Quant à Livourne, elle est occupée à trois reprises par les Français entre 1796 et 1801, annexée au Royaume d'Étrurie de 1801 à 1807 puis à l'Empire français de 1807 à 1814, avant de réintégrer le grand-duché de Toscane « restauré » jusqu'au rattachement de celui-ci au royaume d'Italie en 1860.

¹⁶ Voir notamment Baghdiantz-McCabe, Harlaftis et Pepelasis Minoglou 2005 ; Bruneau, Hassiotis, Hovanessian et Mouradian 2007 ; Rozen 2008 ; Zakharov, Harlaftis et Katsiardi-Hering 2012 ; Calafat et Goldblum 2012.

¹⁷ Voir en priorité Green 1990.

démarche comparative permet plus largement d'ouvrir le champ des possibles en matière de régimes comparatifs, notamment à travers un dialogue plus direct avec la riche historiographie sur l'expérience communautaire juive, qui offre de nombreux outils pour appréhender les modalités comme les spécificités de son homologue grecque¹⁸.

En retour, la nécessité de conserver l'entière faisabilité d'une telle entreprise de comparaison à grande échelle nous a conduit à opérer une sélection stricte des sources, notamment en ne faisant que longer le continent des archives notariales (du reste préservées de manière très inégale d'un endroit à l'autre), et en privilégiant les sources produites par les institutions grecques-orthodoxes elles-mêmes (archives des confréries et des églises, registres paroissiaux, etc.)¹⁹ ainsi que les archives des municipalités vénitienne, livournaise et marseillaise. À Venise, et en dehors des fonds du Conseil des Dix déjà bien connus des spécialistes, nous avons exploré en priorité ceux de la Municipalité provisoire vénitienne (1797-1798), du *Governo Veneto* et de la Préfecture de l'Adriatique; à Livourne, ceux du *Governo civile e militare*, du *Buongoverno* toscan et du Ministère des Affaires étrangères du grand-duché; à Marseille, les registres de l'administration et de la police, ainsi que les fonds municipaux et départementaux consacrés aux affaires religieuses et à la présence étrangère. Notre traitement de cette ample documentation a été guidé par un souci d'équilibre général des sources en termes qualitatifs, plutôt que par l'ambition d'une comparaison terme à terme des différentes situations locales; en fonction de la richesse d'un fonds donné pour l'un des trois cas de notre étude, nous avons donc été amené à opérer des dépouillements ponctuels pour les deux autres cas, afin de compenser les éventuels déséquilibres de notre documentation. Enfin, nous avons également choisi d'ouvrir notre corpus à des fonds moins connus ou sous-exploités, qu'il s'agisse des sources relatives aux consulats ottomans et grecs, ou encore de la correspondance de l'intellectuel grec Adamantios Koraïs, depuis longtemps publiée et mobilisée par les historiens de la Grèce moderne, mais largement négligée par les historiens non-hellénophones des diasporas et du fait communautaire.

¹⁸ Pour la période moderne, on pense par exemple aux travaux essentiels d'Evelyn Oliel-Grausz, Francesca Trivellato, Natalia Muchnik, Stefanie Siegmund, Glenda Gambus, Miriam Bodian, Federica Ruspio ou encore Daniel Swetschinski.

¹⁹ Une partie de cette abondante documentation a été publiée. Sur Venise, voir Manoussacas et Skoulas 1993; Maltezou et Plumidis 2001. Sur Livourne, voir Triantafyllou 1986; Vlami 2006. À Marseille, l'institution très tardive d'une église grecque-orthodoxe a rendu inutile l'utilisation des maigres registres paroissiaux; quant aux délibérations de la fabrique de l'église, elles ont été publiées en grec dans Prontzas 2005.

Communauté d'expérience et expérience de la communauté

L'invitation à dés-essentialiser voire à dé-naturaliser le fait communautaire commande de saisir comment s'articulent les pratiques, les représentations et les discours relatifs à « ce qui est commun », et ceci alors même qu'abondent les termes qui, tout au moins dans le langage courant, fonctionnent comme des synonymes interchangeables – « minorités », « nations », « groupes », etc. Car la communauté ne renvoie pas de manière générique à un simple ensemble démographique, ou à une concentration d'individus dans un espace et à un moment donnés : elle articule cette présence à la conscience d'un « être-ensemble » (souvent déclinée dans la pratique d'un « vivre-ensemble »), et postule donc l'existence – même implicite – de formes d'appartenance des acteurs historiques à des identifiants collectifs, dont les frontières mouvantes ne recouvrent pas automatiquement celles du seul groupe social ou démographique considéré. Il ne s'agit pas pour autant de reconstruire tautologiquement « la » communauté à partir d'un ensemble de marqueurs déterminés de manière arbitraire, mais à l'inverse de l'interroger comme le produit de l'interaction constante, relationnelle et située entre différentes configurations sociales, culturelles et symboliques : de la même manière que l'on peut déceler différents gradients d'identification communautaire, l'appartenance à une communauté se joue plus souvent, pour un même individu, sur le mode intermittent de rapprochements et d'éloignements multiples, que sur celui d'une fidélité sans faille et continue à l'échelle de l'existence humaine. Aussi la compréhension du fait communautaire ne saurait-elle être déconnectée des catégories des acteurs historiques, qui renvoient à des modes spécifiques de saisie et d'énonciation des appartenances qu'il est nécessaire d'historiciser.

La « fabrique communautaire » dont traite ce livre correspond à une saisie à la fois dynamique et diachronique du fait communautaire. Cette « fabrique » est donc relationnelle plutôt que constructiviste : la communauté ne constitue pas un donné stable mais un espace social complexe, structuré et traversé par des logiques contradictoires, et dont le contenu comme les frontières se trouvent sans cesse renégociés voire réinventés par les acteurs eux-mêmes²⁰. Cet espace fluctuant est celui au sein duquel s'élabore un « être-ensemble » fait de référents communs et de pratiques partagées, mais également de rapports de domination et de relations de conflit. Il est celui où s'énoncent, s'articulent et se confrontent, sur un double plan individuel et collectif, les appartenances comme

²⁰ Sur ce point, voir les réflexions essentielles de Barth 1969.

les identités. Il est enfin un espace irréductible à un lieu ou à un moment, la fonction matricielle de la « fabrique communautaire » ne reposant elle-même pas sur une simple « équation identitaire », mais au contraire sur l'interaction sans cesse renégociée d'une multiplicité de facteurs relationnels et contextuels.

L'enquête historique doit donc faire la part de deux éléments. D'un côté, le caractère paradoxalement anachronique de la notion même de « communauté », qui renvoie au vocabulaire de la recherche historique plutôt qu'au langage des acteurs de la période étudiée – nous en retrouvons certes quelques rares occurrences dans notre documentation, mais à une époque tardive, et dans le sens juridique de corporation ou d'institution représentative²¹. De l'autre, le fait que la documentation disponible n'ait pas été produite par « la communauté » en tant que telle, mais par des institutions, des groupes sociaux ou des individus qui n'ont pour point commun que de témoigner du fait communautaire en tant qu'ils cherchent à s'en faire les porte-voix, les simples témoins ou même les procureurs. Si l'étude du phénomène communautaire pose donc de manière tautologique l'existence même d'une communauté qui n'apparaît qu'indirectement au travers de nos sources, la notion n'en demeure pas moins opératoire, en ce qu'elle permet de saisir la manière dont s'organise et se réinvente dans la durée le processus de construction sociale, politique et symbolique d'une identité collective fondée sur un ensemble de normes et de pratiques communes.

Pistes de recherche

Ce livre s'articule autour de quatre axes principaux, correspondant aux quatre thèmes transversaux qui structurent l'analyse : « présence », « espace », « lien communautaire » et « recompositions ».

L'enjeu du premier axe est celui d'une définition et d'une mise en contexte de la présence grecque à Venise, Livourne et Marseille, tant du point de vue de chacune des trois villes, que de celui de l'atelier de l'historien. Longtemps perçue au prisme d'une dialectique du même et de l'autre, la présence étrangère dans les villes d'Europe moderne forme une réalité historique complexe, dont l'analyse nécessite de prendre en compte la profonde hétérogénéité sociale, juridique et culturelle des groupes étudiés. C'est ainsi en

²¹ C'est par exemple le cas à Venise, où l'ancienne confrérie grecque-orthodoxe de San Nicolò se trouve rebaptisée en « Communauté des Grecs » (*Comunità dei Greci*) à la fin du XIX^e siècle.

vain que l'on chercherait à définir la « grécité » sur la base d'un seul critère (qu'il soit ethnique, religieux ou linguistique), et l'on s'attachera donc à contextualiser plus largement cette essentielle diversité dans l'écheveau des liens familiaux, sociaux et professionnels qui unissent les Grecs dans et hors de l'Empire ottoman. L'étude démographique de ces populations vient prolonger cette analyse, à travers une critique génétique des sources traditionnelles de ce champ que l'historiographie anglo-américaine a consacré sous l'expression de *community studies* (chap. 1). Quant à l'étude de la composition sociale de la présence grecque à Venise, Livourne et Marseille, elle permet de proposer trois clefs de lecture du phénomène communautaire grec. La première est la nécessité de repenser la pertinence analytique et méthodologique de concepts tels que « communauté marchande » ou « diaspora commerciale », dont l'usage indiscriminé escamote au regard de l'historien l'hétérogénéité sociale et économique des groupes étudiés. La seconde est l'importance démographique, sociale et politique d'une population flottante principalement constituée de marins et de capitaines, dont la présence parfois massive vient périodiquement perturber les relations entre populations locales et étrangères, ainsi que les fragiles équilibres internes propres à chaque communauté grecque. La troisième clef de lecture concerne le rôle capital joué par les femmes dans la vie socio-culturelle comme dans l'économie sexuelle de communautés majoritairement masculines (chap. 2).

La deuxième partie porte sur l'espace, compris comme étant à la fois le cadre et l'enjeu de la présence grecque, et explore le lien étroit entre mobilité des populations et fait communautaire. Cette tension essentielle est ici appréhendée dans une perspective à la fois comparatiste et multi-scalaire, propre à restituer les interactions entre les deux grands types d'espace que sont d'une part, celui de la diaspora grecque dans son ensemble, et d'autre part, celui des trois cas étudiés. La diaspora grecque constitue ainsi un espace physique et socio-symbolique à la fois situé (dans une multiplicité de lieux), fortement hiérarchisé et polarisé, et animé par d'incessantes circulations et de multiples formes de mobilités, ainsi que par la constante interaction des différents types de réseaux qui le structurent – familiaux, professionnels, migratoires, etc. En retour, l'adoption d'une perspective transnationale pose la question du multiculturalisme voire du cosmopolitisme des sociétés vénitienne, livournaise et marseillaise au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles (chap. 3). L'analyse des usages collectifs de l'espace urbain vient éclairer certains enjeux cruciaux du rapport entre localité et identité. L'étude des mobilités intra-urbaines comme des mécanismes d'assignation socio-spatiale permet ainsi de nuancer une approche souvent trop figée de la présence étrangère dans la

ville moderne. À l'inverse, une approche historicisée de la constitution des « quartiers grecs » de Venise, Livourne et Marseille, témoigne de l'importance du rôle que jouent certains bâtiments et lieux spécifiques (les églises grecque-orthodoxe et grecque-catholique, mais aussi la confraternité ou l'association laïque, le cimetière ou encore l'hôpital grecs) dans le processus de territorialisation de la présence grecque dans chacune de ces trois villes. Territorialisation de la présence, mais aussi de l'identité grecque: c'est ce que permet de dévoiler l'étude des formes d'investissement matériel et symbolique de l'espace urbain, telles que les processions funéraires, les fêtes religieuses, ou encore l'usage des cloches. À travers ces manifestations d'appropriation et de marquage de l'espace urbain se dessinent en effet des stratégies d'affirmation et de négociation de l'identité communautaire grecque. Et si à Marseille le « territoire de la communauté » semble rester cantonné aux quatre murs de l'église grecque-orthodoxe, il tend à investir l'espace public à Livourne comme à Venise, où les stratégies de marquage et d'inscription dans le tissu urbain débouchent sur de nombreux conflits d'espace avec les autorités et les populations locales (chap. 4).

La troisième partie est consacrée à l'analyse des mécanismes de constitution et d'entretien du « lien communautaire » parmi les populations grecques-orthodoxes de Venise, Livourne et Marseille²². Dans un premier temps, l'accent sera mis sur le phénomène d'institutionnalisation du fait communautaire, afin de distinguer les processus de distinction, d'inclusion et d'exclusion à l'œuvre dans la production des identités collectives. Ainsi des confréries et des églises grecques-orthodoxes, dont la centralité au sein du dispositif communautaire grec s'accroît tout au long de la période étudiée. Capitalisant sur leurs fonctions de vitrines de la présence grecque et d'interlocutrices des autorités locales dans chacune des trois villes, ces institutions opèrent en effet comme des organes de gouvernance communautaire: se dotant de représentants élus, elles déploient une activité essentiellement centré sur le triptyque culte-éducation-charité. Suivant l'invitation de Marcel Mauss à ne pas séparer « la conscience du groupe de tout son substrat matériel et concret »²³, nous étudierons également la manière dont l'engagement actif de l'élite commerciale grecque dans le financement de ces activités lui permet rapidement d'exercer un contrôle sans partage sur ces institutions, qu'elle utilise pour asseoir sa domination sociale et « politique » sur le reste de la communauté (chap. 5).

²² Nous empruntons ici l'expression de « lien communautaire » à l'anthropologue Martine Hovanessian; voir Hovanessian 2007.

²³ Mauss 1924, p. 287.

Ce processus ne va pourtant pas sans heurts, comme en témoignent les nombreuses résistances et conflits qui émergent alors, et viennent mettre à l'épreuve le lien communautaire. Qu'il s'agisse de contestations de la suprématie de l'élite négociante, de remises en cause de l'autonomie dont jouissent les prêtres orthodoxes, de lutte contre les tentatives d'ingérence de la part d'individus ou de puissances considérés comme extérieurs au groupe, ou encore de formes d'insoumission face à la graduelle institutionnalisation de la donne communautaire, ces manifestations témoignent du maintien de définitions concurrentes de la grécité jusque dans les premières décennies du XIX^e siècle. Bien plus que sur la base d'un hypothétique « proto-nationalisme » partagé par l'ensemble de la diaspora, la cohésion des groupes étudiés semble alors s'articuler, à l'échelle micro, autour d'une multitude de solidarités régionales, d'alliances familiales, de partenariats commerciaux, ou encore de pratiques de voisinage (chap. 6).

La dernière partie abordera la question des recompositions de l'expérience diasporique de la « grécité » à la faveur de la guerre d'indépendance grecque (1821-1830)²⁴ puis de l'émergence du premier État national néohellénique (1830-1840). Loin de l'hagiographie d'une diaspora s'étant dépensée sans compter dans le combat pour l'indépendance nationale, nous montrerons au contraire que le conflit lui-même est loin d'emporter le soutien unanime des Grecs de Venise, Livourne et Marseille. Mieux, il met à l'épreuve le lien communautaire, en provoquant partout d'importants bouleversements politiques et sociaux au sein de chacune des trois colonies (chap. 7). Enfin, la progressive intégration juridique, politique et sociale de ces populations dans le nouvel État néohellénique, si elle ouvre la voie à une « nouvelle donne identitaire », provoque également une série de résistances et de conflits, qui témoignent du fait que le processus de cristallisation identitaire qui s'est opéré durant les décennies précédentes au sein de la diaspora grecque, ne saurait simplement se « dissoudre » dans une « conscience nationale » aux enjeux et contours encore très incertains (Épilogue).

²⁴ Nous adoptons ici une chronologie de la guerre d'indépendance grecque que l'on pourrait qualifier de « large », et qui court depuis le soulèvement d'Alexandros Ypsilantis en Valachie (mars 1821), jusqu'à la reconnaissance de la pleine indépendance de la Grèce par le protocole final du traité de Londres (3 février 1830). Le gros des opérations militaires est quant à lui terminé à la fin de l'année 1827.

